## SYNDICAT CGT DES AGENTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU BEAUVAISIS

5 place Clémenceau 60000 Beauvais TEL / 03.44.15.55.58 ou 06.73.70.35.17

Site: cgtterritoriauxbeauvaisis.wordpress.com - Facebook: cgt-territoriauxbeauvaisis

Npjsvp – ipns – 09 novembre 2021



## Mais ne lâchons rien Restons mobilisé(e)s!

Bravo à tous les agents qui ont fait grève, qui ont manifesté le 8 novembre de 10h30 à 13h30 devant la mairie de Beauvais, malgré la tentative de la Collectivité de nous décourager, en nous cédant ... pour *l'instant*.... sur un point, à savoir, les jours de pénibilité.

Ceci n'a en rien cassé le mouvement, preuve que partout, le mécontentement est grand !!! De nombreux agents de services ne faisant que très peu grève étaient présents. Bravo, Bravo à toutes et tous et Merci car ce n'est qu'ensemble qu'on y arrivera.

La négociation a donc eu lieu lundi soir, de 16h30 à 21h.... Et oui, on n'a rien lâché.

- 1. <u>Les logements des gardiens</u>: il semblerait qu'il y ait eu une analyse incomplète des situations de Nécessité Absolue de Service, sur une partie des logements: une nouvelle étude est lancée. Le règlement intérieur sera également revu. Un accompagnement progressif devrait également se mettre en place. Un retour sera fait par la collectivité avant la fin novembre. **Nous restons vigilants.**
- 1- <u>Le paiement des repas</u>: La collectivité a reconnu une erreur, les directeurs de site sont concernés par la gratuité. Mais elle maintient que les agents UPC et Distribution n'ayant pas de « rôle pédagogique » ne peuvent avoir la gratuité. Toutefois, nous faisons remarquer que 2,60€ pour les agents, c'est beaucoup, et que ce n'est pas la valeur du repas (estimé plutôt autour d'un maximum de 2 euros). Donc, pas d'avancée pour ces agents « pour l'instant » mais nous ne lâchons pas, ces agents font partie du projet pédagogique de la DEEJ avec notamment une dimension sociale de leur travail.
- 2- <u>Le régime indemnitaire</u>: La Collectivité est en attente des textes nationaux sur la revalorisation des plus bas salaires. Ensuite nous reviendrons en discussion sur l'IFSE, qui sera adaptée à cette modification. Une analyse faite par notre Syndicat indique les « gains » sur un salaire d'agent de catégorie C en 40 ans de carrière: moins de 12€/an... Nous demandons qu'une projection sur 5 ans soit mise en place et intégrée au budget RH. Nous ne lâchons pas.
- 3- <u>La précarité</u>: sujet « préhistorique ». Nous rappelons la loi et il est décidé que notre syndicat indiquera les agents présents à temps complet depuis plusieurs années et toujours à la vacation horaire. Ces agents seront soit intégrés, soit placés en CDD ou CDI. **Nous attendons tous les retours et nous ne laisserons rien passer.**
- 4- <u>La pénibilité</u>: confirmation que « pour l'instant », les jours de pénibilité sont maintenus. Nous rappelons pour notre part qu'il est prévu que les pénibilités doivent être recensées sur le Document Unique, ce qui permettrait qu'elles soient reconnues « définitivement ». Ce travail sera long, mais il est indispensable. Nous ne lâcherons pas afin qu'un règlement « pénibilité » soit mis en place, métier par métier.

Ceci n'est qu'un résumé. Nous allons programmer de nouvelles heures d'info, pour vous détailler plus en détails la négociation, en attendant, toujours <u>TOUS ENSEMBLE</u>. Le préavis de grève tourne jusqu'à la fin du mois. **Une nouvelle mobilisation est envisagée selon les retours de la collectivité. On compte sur vous !!!**